L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 15 FEVRIER.

FEUILLETON.

Commencé le 10 Février.

LE DEMON
—DES—
MONTCHEVREUIL.

—PAR—
M. DE LESCURE.

(Suite.)

Cabuche n'eut pas mieux demandé que d'épouser la victime de ses séductions (car il avait été en 1789, sinon beau, du moins fort agréable). Le cloître avait respecté cette fleur de jeunesse et de santé qui supplée à tout, mais que le cabinet avait flétries; et il ne fallait plus chercher dans le Cabuche de 1814, courbé sous un fardeau mystérieux et d'autant plus pesant, puisque nul aide ne l'allége, chauve, ridé, jaune comme les papiers qu'il noircissait sans trêve, de son écriture anguleuse comme lui, dans le réduit où il travaillait solitaire, le Cabuche de 1789, au moment du Paradis perdu. Mais c'est en vain qu'il s'était évertué à retrouver son Eve. Toutes ses recherches avaient été stériles. Il avait dû renoncer,—et c'était là un cilice d'autant plus expiatoire qu'il ne le portait pas sur son corps, mais sur son cœur,—à l'unique bonheur de sa vie, celui de réparer sa faute, de donner son nom et son pain à celle qu'il avait perdue, de légitimer, d'élever, d'aimer son enfant; enfin, car tout se mêle, de faire au maître sa cour par la flatterie d'un mariage semblable au sien.

Ce maître, on le sait, avait traversé bien des vicissitudes. Emigré, journaliste à Hambourg, négociant en Amérique, l'ancien évêque d'Autun avait été ministre du Directoire, puis de l'Empire, et il allait le redevenir, car il n'était pas de ceux qui travaillent à se rendre inutiles.

Pendant ce temps, Cabuche n'était rien devenu du tout. Il était demeuré ce qu'il était. Il avait suivi, comme un meuble indispensable et méprisé, les vicissitudes de la carrière de son patron. Il avait peut-être pénétré plus avant dans sa confiance, partagé avec lui quelques terribles secrets de plus; mais il était resté, avec la même table noire sous la même fenêtre grise, dans un cabinet toujours semblable aux autres, le factotum de ce joueur qui ne se privait pas de tricher dans ses parties les plus hasardeuses; mêlé au danger, jamais appelé au gain; et, prodige de désintéressement ou miracle de résignation, gardant les mêmes appointements subalternes au milieu de l'éblouissement des honneurs et du bruit des millions exclusivement réservés à celui qui l'employait toujours volontiers, ne le voyait jamais sans répugnance, s'en servait pour tout faire et ne songeait jamais à rien faire pour lui.

Tel était l'homme que Talleyrand estimait, que redoutait Fouché, que les plus grands personnages flattaient presque autant que le premier valet de chambre, et, qui, sans daigner ramasser une miette de ce festin où s'engraissaient tant d'ambitions et tant de talents parasites qu'il méprisait, ne trouvait quelque plaisir, quelque distraction à son travail de taupe que dans la visite et la conversation de deux personnes réunies en ce moment dans son cabinet par un hasard trop concerté pour les surprendre.

La première était le comte de Montchevreuil, que nous commençons à connaître, la seconde la marquise Sciarra-Meiliore, des princes Capranico, que nous ne tarderons pas à présenter au lecteur.

Quand Montchevreuil entra, Cabuche était ses besicles, qui lui servaient moins à voir qu'à n'être pas vu, et il le couvait des yeux.

Cette mâle figure, cette belle prestance, cette ironie superbe, ce caractère fantasque, ce tempérament d'enfer lui inspiraient l'admiration naïve, mêlée d'envies et amères et d'acres regrets, qu'éprouvent les laids pour les beaux, les faibles pour les forts, les obscurs pour les éclatants, les disgraciés pour les heureux, les humbles pour les fiers, les déshérités pour les prodigues, les contemplatifs pour les hommes d'action. Ce tourbillon de contradictions déconcertait bien un peu ses habitudes de logicien; il trouvait bien à ce volcan d'ambition, d'audace, d'éloquence, plus de fumée encore que de flamme, mais cette déception ne lui déplaisait pas; il y trouvait la revanche du levier obscur sur les forces aveugles qu'il met en mouvement, qui pourrait l'écraser, le briser, mais sans lesquelles il demeurait inerte. Il se disait qu'après tout, quelle que soit la différence des tailles, celui qui sait où il va est toujours plus grand que celui qui l'ignore, et que celui qui dirige vaut plus que celui qui suit. Lui n'était qu'un cerveau, mais Montchevreuil, sans s'en douter, n'était que le bras qui obéit au cerveau. C'est par Montchevreuil que Cabuche espérait atteindre sa chimère; c'est en lui que respirait son rêve, que s'incarnait son idéal. Aussi aimait-il ce fat tour à tour héroïque et romanesque, taillé pour les grandes aventures d'un autre siècle, égaré dans celui où il portait à la fois les idées, les passions et les mœurs d'un chevalier du temps de François Ier, d'un raffiné de la cour des Valois, d'un roué de la Régence. Il l'aimait comme on aime ce qu'on ne peut pas, ce qu'on ne veut pas être, c'est-à-dire d'un amour où il entrait à la fois du respect et du mépris, du dévouement et de la haine. Les contrastes s'attirent, les extrêmes se touchent, mais l'éclair jaillit de ces attractions orageuses, et le choc de ces contacts engendre la foudre.

En femme, la marquise Sciarra Meliore exerçait sur Cabuche la même fascination que Montchevreuil comme homme, avec ce charme de plus particulier à son sexe, quand il a la beauté, la grâce et l'esprit. Si Montchevreuil était un beau type d'aventurier de la race des grands condottieri, la marquise n'était pas en son genre un personnage moins remarquable. Elle était du sang des Hélène et des Cléopâtre, des ces créatures angéliques par le visage, sataniques par l'esprit, qui exercent sur les évènements l'influence mystérieuse des petites causes, de celles qui font dire à l'historien, en présence d'un fait inexplicable autrement que par le despotisme d'une passion, la tyrannie d'un éventail: Où est la femme?

Pour elle, Cabuche se levait; pour elle, il saluait; pour elle, il ôtait cette calotte noire, vissée en toute autre circonstance sur son crâne d'ivoire terni par l'ancienne habitude, survivant à son abjuration, du privilège canonical et doctoral; pour elle, il était empressé; pour elle, il était aimable, quoique sans galanterie. Il n'eût pas osé aller jusqu'à la familiarité d'un compliment. Bien qu'il eût à quoi s'en tenir sur sa vertu, il eût plutôt pris des libertés avec une reine qu'avec elle. Du reste, il n'y songeait pas. Il étudiait avec une curiosité d'artiste machiavélique qui n'était jamais rassasiée cet abîme bordé de fleurs, cette âme qui, sous les plus gracieuses apparences, cachait le nid de serpents des passions d'une Borgia. Un mot dira tout sur cette admiration coupable, sur cette adoration dépravée: Cabuche n'aurait jamais osé penser à avoir une personne comme la marquise Sciarra-Meliore pour maîtresse, encore moins pour femme, mais il aurait voulu être son père et triompher dans l'ombre des succès, fait pour le grand théâtre des passions humaines, d'une telle fille!

Mais nous n'en dirons pas plus long en ce moment. Il nous suffit d'avoir présenté de profil au lecteur, durant cette courte rencontre avec Montchevreuil, dans le cabinet de Cabuche, à l'hôtel Talleyrand, une étonnante et séduisante personne qu'il retrouvera plus d'une fois sur cette scène de ses funestes enchantements.

Bien loin d'être contrariés de se rencontrer, par la bonne raison qu'ils se cherchaient, la marquise et le comte ne prolongèrent pas cependant leur entretien, où les yeux jouaient un rôle encore plus éloquent que les paroles. Ils ne se parlèrent même que pour donner des distractions à l'attention de Cabuche et lui dissimuler assez leur intelligence pour qu'il n'en fût pas offusqué. Puis il l'écoutèrent avec une déférence qui le flatta. De tels élèves ne sont pas sans faire honneur même à un tel maître. Ils s'en étaient assez dit pour savoir qu'ils se retrouveraient le soir: ils en avaient assez entendu pour savoir que M. de Talleyrand n'avait pas encore d'opinion, mais pour savoir aussi celle qu'il aurait probablement.

La marquise se leva donc avec ce bruit délicieux de dentelle et de soie qui accompagne si bien les mouvements féminins; elle agita d'un air de congé et d'adieu son éventail d'ivoire garni de marabouts; elle regarda à une glace que Cabuche avait fait mettre pour elle dans son cabinet, si la plume de son chapeau couronné de fleurs de lis, était bien en point; elle tendit à Cabuche, qui se précipita sur elle avec un empressement de chien, pour la baiser, sa fine main gantée de blanc; et quand un valet sonné par Cabuche eut ramené, pour la conduire à son carosse, le laquais de Mme la marquise, elle jeta à Montchevreuil un sourire de Joconde et disparut, laissant le cabinet, un moment éclairé par sa présence, retomber dans sa pénombre mélancolique.

A peine le bruit des roues d'une voiture filant au grand trot de superbes steppeurs eût il annoncé le départ de la marquise, dont la toilette et la figure avaient fait sensation dans les salons traversés par elle, que Montchevreuil prit à son tour congé de Cabuche. Il passa inaperçu au milieu du mouvement de galante curiosité qu'avait provoqué le passage de la jolie étrangère, portant avec une discrète coquetterie, une pudique élégance, le costume plein d'heureuses allusions, de confiantes espérances qu'elle arborait la première et dont elle donnait la mode pour le lendemain à celles qui avaient les moyens de la suivre: chapeau de velours gris engrais de lis, à panache blanc, entourant le front d'une auréole de coques de ruban rose; robe de poult de soie cendré garnie alternativement de nœuds roses et de bandes de martre zibeline; cachemire de l'Inde bleu bordé de point d'Alençon ruché. Traduction: aube printanière, renaissance des lis, Vive Henri IV! honneur au souverain du pays des fourrures!

Il y a bien des choses, disait Vestris, dans un menuet. On n'aura jamais l'idée de ce qu'une jolie femme, en avril 1814, trouvait moyen de faire dire à son costume, [illegible]

A quelques heures de là, le comte de Montchevreuil ayant dîné au Palais-Royal, et curé ses dents devant un sorbet—la journée avait été chaude, et il avait besoin de se rafraîchir les entrailles, sur le perron de Tortoni,—se dirigeait vers l'hôtel de Mortfontaine, rue du Faubourg-Saint Honoré, 45, où avaient lieu séance générale et convent solennel des royalistes de Paris, qui se réunissaient d'habitude, rue Taitbout, hôtel de Vanteaux.

Nous ne dirons pas ce qui s'y passa. Nous ne faisons pas ici de politique et les évènements ne forment que le cadre de notre tableau. Nous nous bornerons à constater que M. le comte de Sémallé, monté sur une table, lut à tout venant les pouvoirs signés *Charles Philippe*, qui l'accréditaient comme le procureur fondé du comte d'Artois, futur lieutenant général du royaume, auprès de ces assises de la fidélité et le chargeaient de préparer les voies à son arrivée. Nous ajouterons que Montchevreuil, malgré l'échec de la manifestation de la place Vendôme, qui devait être bientôt réparé par l'enlèvement de la statue, officieusement opéré le 4 avril, fut accueilli dans la réunion comme le héros du jour, et y reçut les félicitations et les offres de service de ces zélés qui ne sont capables de rien, mais qu'on voit fréloner, les lendemains de révolution, autour de ceux qui sont capables de tout.

Comme il sortait de l'hôtel et descendait la rue de Miromesnil, qu'il avait gagnée par une rue transversale, pour se rendre chez la marquise Sciarra-Meliore, rue Roquépine, il s'entendit héler à voix basse par un homme au chapeau rabattu, vêtu d'un manteau de couleur sombre, qui semblait l'attendre dans l'embrasure d'une porte et s'élança, dès qu'il fut en vue, à sa rencontre.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI, et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville le LUNDI, à 4 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin, le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" recevra le frêt, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le Steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se rattache, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 116 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.
Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les débarcadères de Sermon, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW BART ABLE,
Capitaine R. SINNOT,
Commis GEO. C. HAMILTON,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour frêt ou passage, s'adresser à
R. W. ADAMS
17nov— No. 21 du Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson. Les débarcadères, Baton Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires. le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 52 Gravier.
LORD & MCPEAKE, 45 Camp.
Oct

Paquebot de la Nouvelle Orléans de la côte et de Baton Rouge.
Deux voyages par Semaine.

JOURS de départ tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à cinq heures. Le bateau à vapeur.

ST. JOHN,
J. P. McELROY, Capitaine,
................, Commis.

Jours de retours à la Nouvelle Orléans, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
10 nov No 32 [illegible]

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodaux.
Deux fois par semaine.

HENRY TETE,
J. F. AUCOIN, Capitaine
M. H. LANDRY, Commis

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TETE prendra du frêt pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.

Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
165 rue Decatur, près St Louis.
16juillet—1an

Paquebot de jour jusqu'à Donaldsonville

Le Steamer neuf et fin marcheur RAPID TRANSIT,
F. J. Oakes, Capitaine, L. G. Generelly, commis, part du pied de la rue Conti les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures précises du matin.

Revenant tous les deux jours, il part de Donaldsonville à 4 heures du matin. Pour le passage s'adresser à bord ou à

C. G. WAYNE, Agent,
104 rue Gravier.

N. B.—Il est défendu à qui que ce soit de contracter pour le Steamer "Rapid Transit", à moins d'avoir un ordre de moi.

F. J. OAKES, Capitaine.

AGENTS DE L'ABEILLE.

J. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Baton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Lécnville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.

G. BORREY, Franklin, paroisse Ste-Marie.

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.

A. DURIO, Arnaudville.

PETETIN, Grand-Coteau.

RIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).

A. ROYER, Marksville, (Avoyelles)

SELVAIN LEEMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).

WM. HUDSON à Jeannerette, paroisse Ste Marie.

EDGARD LEBY [illegible] St. Louis.

STEINFELD'S
FRENCH
Cognac Bitters,
FIRST PRIZE
Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus*, and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,
64 & 66 Water Street, N. Y.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—

à la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 12 Mars 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

DE LA LOTERIE A $2.

CLASSE C.

GROS LOT:
$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110 400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 12 Mars 1878,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LOUISIANE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de....	$30,000, soit......	$30,000
1 Lot de.....	10,000..........	10,000
1 Lot de.....	5,000..........	5,000
2 Lots de....	2,500..........	5,000
5 Lots de....	1,000..........	5,000
20 Lots de....	500..........	10,000
100 Lots de....	100..........	10,000
200 Lots de....	50..........	10,000
500 Lots de....	20..........	10,000
1000 Lots de....	10..........	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit....	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit....	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit....	900
1,857 Lots se montant a..........	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS

QU'AU GRAND TIRAGE DU

12 MARS 1878,

TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

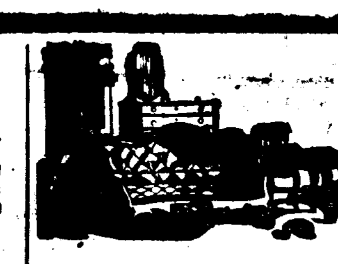

Bon Marché!!!
Bon Marché!!!
LE PALAIS
—DES—
MEUBLES

A l'Enseigne de l'AIGLE D'OR,

Jos. B. Hubbard

Au No 122 de la rue des Remparts, côté Sud, coin Perdido,

Vient de compléter son stock et offre un assortiment aussi beau, aussi varié, des genres aussi nouveaux que ceux d'aucun autre établissement du Sud.

Les mobiliers de chambres sont superbes et se vendent à une modicité de prix inouïe.

Armoires à Glaces,
Toilettes Françaises,
Matelats à Ressorts
Plumes d'Oies vivantes,
AMEUBLEMENTS de SALONS,
de manufacture locale, à couvertures de soie, laine et soie et poils de chèvre;
GLACES, à cadres dorés ou en noyer;
Tables,
Chaises de fantaisie,
Berceuses,
Pupitres de salons,
Tables de jeu,
Etagères,
Secrétaires pour dames,
Etagères,
Tables à ouvrage
&c., &c., &c., &c.

CADEAUX
—DE—
Jours de Fête!

Un choix de BUFFETS parmi lesquels se trouvent les Reine Anne et East Lake.

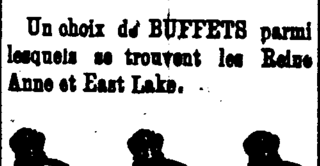

Tables à allonge,
Services en argent et en porcelaine,
Ameublements de Bibliothèque et de Vestibule,
Bibliothèques, Tables de Bibliothèques, Secrétaires, Secrétaires à cylindres, Pupitres, Tables de Bureaux.
Chaises de Vestibule—les plus élégantes et les plus simples,
Porte-Chapeaux et Porte-Parapluies, Pliants,
Meubles Communs et Ordinaire pour la campagne, pour les domestiques et pour la cuisine,

— A UNE —
REDUCTION DE PRIX.

La Maison a été établie en 1840.

Sa réputation est sa meilleure recommandation.

SA DEVISE EST
"Bon Marché au Comptant!"

JOSEPH B. HUBBARD,
Au No 122
de la rue des Remparts,
84, 86, 88, 90 et 92
de la rue Perdido.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

AMERIQUE, Delord, mercredi, 20 février,
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 6 mars.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 20 mars

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS

[illegible]

L. GRAND, Agent.
Gallier Court, No 3[illegible]
Nouvelle-Orléans.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse JEUDI 21 Fev, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise pour cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine .... $[illegible]
— Entrepont.............. [illegible]
— Billet d'excursion.... [illegible]

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet. No 41.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier [illegible]

De Brême — De la Nlle-Orléans
Braunschweig 2 déc. — 3 fév.
Hannover [illegible] nov. environ

[illegible]

PRIX DU PASSAGE:

[illegible]

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Co.
Agents,
16 juin No 46 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira [illegible]

G. G. PAYNE,

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

[redacted]

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivant à gare, au pied de la rue du Canal, et en partant comme suit:

[illegible]

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. E. ROBINSON, Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

[redacted]

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

[illegible]

D. E. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

[redacted]

GRANDE ROUTE DE JACKSON.
Ligne de chemin de fer de Chicago St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 12 novembre 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

[illegible]

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. [illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER Agent Gén. pour les Passagers.

Great Jackson Route.

[redacted]

Chicago, St-Louis & New Orleans Rail Road Line.
Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from Nov. 12th 1877, as follows:

[illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

[illegible]

Pour frêt et passage s'adresser au club des rues Natchez et Magasin.

[illegible] A. WHITNEY & CO. Agents.

Avec des lettres étrangères reçues au Bureau de la Poste, le 10 Février 1878.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 11 A 1 HEURE DU MATIN.

Les personnes réclamant toutes lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

[illegible]

LISTE DES DAMES.

[illegible]

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.

ASSURANCES.

ASSOCIATION D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, No 108 RUE DU CANAL.
HUITIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 14 janvier 1878.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1877.

[illegible]

Bénéfice net.................... $[illegible]

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

Surplus......... $[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 16me jour de janvier 1878.

G. LE GARDEUR Jr.,
Notaire public.

A une assemblée régulière de la direction qui a eu lieu le 14 janvier 1878 il a été RESOLU de payer SUR DEMANDE les dividendes suivants:

1° UN DIVIDENDE D'INTERET DE DIX POUR CENT pour l'année expirée le 31 décembre 1877 sur le Capital de $20 par actions.

2° UN DIVIDENDE DE DIX POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1877 en cas de la réfaction (rebate) de 15 p0 en dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes.

3° De porter au FOND DE RESERVE (15 p0) QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

M. MUSSON,
Président.
G. LANAUX,
Secrétaire.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
HENRY ABRAHAM, E. M. SCOTT,
J. B. CAMORS, WM. A. BELL,
I. K. SMALL, JOHN DYMOND,
J. PLAISENT, JOHN ROCCHI,
I. J. WEBSTER, M. MUSSON.
16 an—1m

Vingtième Tableau Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, No 37 rue du Camp.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Profits........ $[illegible]

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi ce 8 janvier 1878.

M. T. DUCROS, Notaire Public,
18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue le janvier 1878, il a été unanimement résolu qu'un DIVIDENDE COMPTANT de cinq piastres par action provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1877, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

AGENTS DE L'ABEILLE.

[illegible]

**Compagnie d'Assurance des POMPIERS
De la Nouvelle-Orléans.**

TROISIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à l'article 1 de la Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année se terminant le 31 décembre 1877.

[illegible]

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte prise des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

R. H. BENNERS, I. N. MARKS,
Secrétaire. Président.

Fait et assermenté devant moi, notaire, ce 16 janvier 1878.

W. B. KLEINPETER, Notaire.

Nlle-Orléans, 16 janvier 1878.

A un meeting du Conseil de Direction tenu ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants à prendre des profits nets de l'année se terminant le 31 décembre 1877, à savoir:

Le Dix pour cent (10 pour cent) d'intérêt annuel sur le capital payé.

Le Cinq pour cent (5 pour cent) à reporter au Fonds de Réserve conformément à la section 3, Art. VIII de la Charte.

Le Dix pour cent (10 pour cent) à reporter au crédit de l'Association charitable des Pompiers de la Nlle-Orléans, pour l'entretien des Veuves et des Orphelins et la caisse de secours générale de la dite Association, conformément à la section 4, Art. VIII de la Charte.

Le Cinq pour cent (5 pour cent) de dividende-intérêt sur le capital payé.

Le Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) de dividende aux assurés participants.

Toutes déclarations de dividendes à être reportées au crédit des billets donnés pour actions, conformément à la section 5, Art. VIII de la Charte.

Les dividendes participants aux assurés (non actionnaires) payables comptant sur demande.

I. N. MARKS, Président,
T. PRUDHOMME, Vice-président,
R. H. BENNERS, Secrétaire.

CONSEIL DES DIRECTEURS

JACOB ALEXANDER, A. P. KIP,
LEON BERTOLI, E. S. LEVY,
H. H. BIERHORST, LOUIS A. WILTZ,
L. E. CAIN, T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK, C. SPORL,
I. N. MARKS, WASH MARKS,
CHAS HEMARD, OTTO THOMAS,
C. TAYLOR GAUCHE, GEO. WATERS,
A. H. ISAACSON, BERRY RUSSELL.

Primes reçues en 1875, dix mois.......$[illegible]
" " en 1876.......[illegible]
" " en 1877.......[illegible]
17janv—4m

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands, de la Nouvelle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juin 1877.

JAMES FAHEY,
Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—

P. MASPERO, B. TOBY,
S. E. BELL, HY. BEHRE,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX, J. H. ALLEN,
CHAS. LAFITTE, D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ.

**VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA
Crescent Mutual Insurance Company.**

Nouvelle-Orléans, 10 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

[illegible]

L'exposé précédent est une copie véritable et exacte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce jour de mai 1877.

W. B. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman, J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush,
John Phelps, Joseph Stone,
Adam Thomson, George Martin,
Henry Abraham, Alfred Moulton,
Victor Meyer, L. C. Jurey,
Joseph Bowling, Edward Rolle,
Edward J. Gay, Geo. W. Sentell,
Simon Bernheim, A. Levy,
Simon Forchheimer, Wm. H. Matthews,
Jas. B. Wolfe, Paul E. Mortimer,
R. B. Post, John V. Moore,
Edward Pilsbury, W. B. Conger,
Jno. R. King, Henry M. Preston,
J. J. Irby.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

[illegible]

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

[illegible]

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie,

J. W. HINCKS, J. TUYES
secrétaire, président.

Fait et assermenté devant moi ce 16 janvier A. D. 1878.

JOHN L. LARSECHE,
Juge Juge de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 16 du courant il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS,
secrétaire.

DIRECTEURS.

ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS E. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.
16 janv—

ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
New Orleans Insurance Company.
Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

[illegible]

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN LARSECHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt, Jules Aldigé,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.
jan 3.

Merchant's Mutual Insurance Company
OF NEW ORLEANS.

104 ...... CANAL STREET 104

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 7th day of June, 1877.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO, B. TOBY,
S. E. BELL, D. BAUER,
HY. BEHRE, P. FOURCHY,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX, J. H. ALLEN,
CHAS. LAFITTE.

ASSURANCES.

THE TWENTY-EIGHT ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

NEW ORLEANS, May 10, 1877.

The Trustees, in conformity with their charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April 1877:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 10th day of May 1877.

W. B. KLEINPETER,
Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital Stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman, J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush,
John Phelps, Joseph Stone,
Adam Thomson, George Martin,
Henry Abraham, Alfred Moulton,
Victor Meyer, L. C. Jurey,
Joseph Bowling, Edward Rolle,
Edw'd J. Gay, Geo. W. Sentell,
Simon Bernheim, A. Levy,
Simon Forchheimer, Wm. H. Matthews,
Jas. B. Wolfe, Paul E. Mortimer,
R. B. Post, John V. Moore,
Edw'd Pilsbury, W. B. Conger,
Jno. R. King, Henry M. Preston.
J. J. Irby.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL. 1877.

Le Conseil d'administration a l'honneur de remettre à MM. les sociétaires le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de finir (25 novembre 1877).

COMITE DE FINANCES, RAPPORT DU TRESORIER.

[illegible]

CAISSE DE BIENFAISANCE.

[illegible]

RAPPORT DU COMITE D'ADMISSION.

[illegible]

RAPPORT DU COMITE DE SECOURS.

[illegible]

SERVICE MEDICAL.

Le Dr J. Tessier, médecin de l'Asile, a soigné [illegible] sociétaires qui y ont séjourné [illegible] journées, sur lesquels nous avons à déplorer la perte de deux—qui tous deux étaient atteints d'affections chroniques.

Le Dr F. de Boniton, chargé du service de la partie supérieure de la ville a donné ses soins à [illegible] malades et fait [illegible] visites.

Le Dr H. D'Aquin ayant charge de la partie inférieure de la ville a soigné [illegible] malades et fait [illegible] visites.

En récapitulant le service médical nous trouvons que [illegible] malades ont reçu les soins médicaux aux frais de la société.

Le service administratif pour l'exercice 1877 78 est composé ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 25 novembre 1877:

J. Schweitzer, Président, rue Royale 168.
H. Bouvier, vice-Président, rue Ste Anne [illegible].
A. Castel, Trésorier, [illegible] Dumaine et Royale.
J. Larrieu, [illegible] 216 rue d'Orléans.
F. Lefebvre, [illegible] St. Louis et Bourbon.

Formant le Comité de Finances.

[illegible]

Formant le Comité de Secours.

[illegible]

Formant le Comité d'Admission.

Le Conseil informe les sociétaires qu'il a fait les nominations suivantes:

[illegible]

Les pharmaciens sont les mêmes et y ajoutant messieurs

[illegible]

Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER.

Le Secrétaire,
L. SIMON.